

«C'est un engrenage infernal»

CRIMINALITÉ La traite des êtres humains fait des millions de victimes. Le rapport Reynard fait le point à Québec.

PAR CHRISTIANE IMSAND, BERNE

Cela faisait une année qu'il y travaillait. A l'occasion de la 44e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS) a présenté, mardi à Québec, le rapport de la section suisse sur la traite des êtres humains dans l'espace francophone. Le phénomène n'est pas marginal. Preuve en est la condamnation hier à Bienne d'une ressortissante thaïlandaise qui avait fait venir en Suisse des dizaines de femmes destinées à la prostitution (lire ci-contre). «La traite des êtres humains compte aujourd'hui, avec le trafic d'armes et de drogue, parmi les activités les plus lucratives qui soient», souligne le Valaisan joint à Québec. Interview.

Que faut-il entendre par traite des êtres humains?

Il s'agit d'une forme d'esclavage moderne qui va au-delà du trafic de migrants dans lequel les passeurs font transiter des personnes d'un pays à l'autre contre rétribution. Les auteurs de traite des êtres humains recrutent des personnes par la force, la menace ou la tromperie dans le but de les exploiter. Il s'agit souvent d'exploitation sexuelle, mais l'objectif peut aussi être d'exploiter la force de travail de ces personnes, par exemple dans la restauration, l'agriculture ou les activités domestiques. Cela peut aller jusqu'au prélèvement d'organes. La victime n'est pas consciente de ce qui l'attend. Une fois parvenue au pays de destination, on exige d'elle qu'elle rembourse de prétendues dettes liées à son transport ou à son hébergement. C'est un engrenage infernal.

Qui sont les victimes?

Les profils sont variés, mais dans les trois quarts des cas, ce sont des femmes. Il y a aussi beaucoup d'enfants. Les fem-



Le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS) a présenté, mardi, à Québec, le rapport de la section suisse sur la traite des êtres humains dans l'espace francophone. KEYSTONE

mes sont principalement destinées à la prostitution. On voit aussi des cas de personnes forcées à la mendicité, voire au trafic de drogue. Celles qui sont en Suisse viennent généralement d'Europe de l'Est, de Thaïlande

ou d'Afrique de l'Ouest. Elles ne parlent pas la langue du pays, viennent de régions où les gens ont peu confiance dans les autorités, et leur passeport est confisqué. Elles sont donc complètement isolées.

A-t-on une idée de l'ampleur du phénomène?

Ce sont des victimes dont on parle peu et qui sont difficilement décelables, car on ne les voit pas dans la sphère publique. Les données sont lacunai-

Une Thaïlandaise condamnée à Bienne

Une ressortissante thaïlandaise de 58 ans a été condamnée, hier, à dix ans et demi de prison par le Tribunal régional Jura bernois-Seeland, à Bienne, pour traite d'êtres humains. Elle avait fait venir, en Suisse, 75 femmes et transsexuels de son pays. L'accusée a également été condamnée pour encouragement à la prostitution, incitation à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux et blanchiment d'argent. Les faits remontent aux années 2010 à 2014. Il s'agit de l'une des plus grandes affaires de traite d'êtres humains à avoir été jugée en Suisse. ATS

res. La seule évaluation qui tienne la route est celle de l'Organisation internationale du travail qui parle de quarante millions de victimes. Peu de cas arrivent devant les tribunaux. D'ailleurs, les cas décelés témoignent davantage de l'efficacité des mesures entreprises que de l'ampleur du phénomène.

une résolution qui appelle les pays membres à ratifier les instruments internationaux existants et à adapter leur législation. Cela ne résout pas tout, mais c'est une incitation à l'action. Nous allons d'ailleurs poursuivre le travail, car je n'ai présenté pour l'instant qu'un rapport intermédiaire.



Dans les trois quarts des cas ce sont des femmes. Il y a aussi beaucoup d'enfants."

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL (PS/VS)

En Ontario, au Canada, le nombre de cas a explosé depuis qu'il y a une nouvelle législation. Des mesures simples, comme la pose d'affiches dans les aéroports, incitent les personnes concernées à s'adresser aux autorités. Le personnel des aéroports a été formé pour identifier plus facilement les victimes de traite.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est-elle le bon endroit où aborder cette problématique?

Absolument, car c'est un lieu de rencontre entre les pays du Nord et du Sud. Or la lutte contre la traite des êtres humains exige une coordination internationale. L'assemblée a adopté

Et la Suisse? Fait-elle tout juste?

La situation varie beaucoup d'un canton à l'autre. Genève joue un rôle précurseur. Le canton s'est efforcé de doter d'une brigade de lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite. Grâce à cette structure, les cas sont traités par des personnes qui connaissent parfaitement la problématique et qui savent comment aborder les victimes.

Sur le plan national, on constate que les autorités privilégient la procédure Dublin qui revient à renvoyer les victimes dans le premier pays d'accueil européen alors qu'elles ont besoin d'être prises en charge pour ne pas retomber dans un réseau de traite. Nous tentons de sensibiliser le secrétariat d'Etat aux migrations à cette question. Une clarification du code pénal concernant la notion de travail forcé serait également utile. Il faudrait aussi indiquer explicitement dans le code pénal que le consentement de la victime importe peu si elle se trouve en situation d'esclavage.

EN BREF

FRIBOURG

Procès du meurtre de Frasses: coup de théâtre

Les deux hommes, jugés en appel, pour l'homicide de Frasses (FR) échappent à la perpétuité. Le Tribunal cantonal a modifié, hier, le jugement de première instance. Le premier, originaire de Macédoine, a été reconnu coupable de complicité d'assassinat et d'infraction à la loi fédérale sur les armes et condamné à neuf ans de détention. Le second, kosovar,

a été reconnu coupable d'assassinat et d'infraction à la loi fédérale sur les armes. Il est condamné à une peine de 20 ans de détention. Les faits remontent à mai 2013, quand un italien d'origine kosovare avait été tué par balle devant sa famille dans le cadre d'un règlement de compte. ATS

AÉROPORT

Voyageurs en hausse à Zurich

L'aéroport de Zurich a enregistré, en juin, une hausse du nombre de passagers transportés, qui ont progressé de 6,1% sur un an à 2,8 millions de personnes, a annoncé, hier, l'exploitant du tarmac zurichois Flughafen Zürich. ATS

Grandes disparités dans les impôts cantonaux

TAXES Zoug reste le moins cher et Neuchâtel le plus onéreux.

Un célibataire avec un salaire de 80 000 francs ne paie que 3600 francs d'impôts à Zoug. A Neuchâtel, il devra verser 12 700 francs. La charge fiscale dans les capitales cantonales n'a presque pas évolué l'année passée. Tout comme la majorité des tarifs, selon les chiffres publiés, hier, par l'Office fédéral de la statistique. Zoug reste de loin la capitale la moins coûteuse. En 2017, la charge fiscale pour un célibataire avec un salaire de

80 000 francs représentait 4,5% du revenu. Le fisc de Schwyz, Appenzell, Sarnen et de Zurich s'est également montré miséricordieux avec des taux de 9 à 9,5%. Cela représente une économie d'environ 5000 francs par rapport à Neuchâtel, en tête du classement. Delémont monte sur la deuxième place avec un taux de 14,9%. Suivent Lausanne (14,7%), Soleure (14,5%), Saint-Gall (14,3%) et Berne (14,2%). ATS



Zoug est le chef-lieu à la fiscalité la plus faible. WIKIMEDIA

SÉCHERESSE

DES CANTONS APPELLENT À LA PRUDENCE

Comme souvent à pareille époque, la sécheresse s'installe dans plusieurs régions de Suisse. A tel point que plusieurs cantons, dont Vaud, lancent des appels à la prudence, voire interdisent les feux en plein air, à l'instar des Grisons. A cause de la sécheresse, le canton de Vaud lançait, hier, un appel à la prudence. Le danger d'incendie est marqué, et les prévisions météo n'annoncent guère de pluie dans les jours prochains. ATS